Gestes de Premiers Secours
Réf : GPS

OBLIGATIONS ET TEXTES DE REFERENCES

Art. R 4224-15 du Code du Travail concernant le nombre de secouristes dans un atelier et sur un chantier.
Obligation d'établir une organisation des secours dans l'entreprise.
Obligations contractuelles réclamées par le client ou le coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé

PUBLIC CONCERNE

- Toute personne appelée à exercer la fonction de secouriste dans l'entreprise.

PRE-REQUIS

- Aucun

OBJECTIF

- Être capable d'identifier les atteintes et d'effectuer les gestes de secours appropriés.

CONTENU :

- ✓ **Protéger de façon adaptée**
- ✓ **Examiner la victime**
- ✓ **Alerter/Faire alerter et garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime**
- ✓ **Secourir la victime de manière appropriée**
  - La victime saigne abondamment
  - La victime s'étouffe
  - La victime se plaint de sensations pénibles et/ou elle présente des signes anormaux
  - La victime se plaint de brûlure
  - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
  - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
  - La victime ne répond pas, elle respire
  - La victime ne répond pas, elle ne respire plus
- ✓ **Evaluation sommative**

METHODE PEDAGOGIQUE

Démonstrative, participative et formation pratique : cas concrets grâce auxquels les stagiaires se familiarisent avec les bons gestes à effectuer en fonction des situations.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Mannequins de formation
- Défibrillateur de formation
- Pansement compressif

- Eléments de simulation d'accidents du travail

EVALUATION DE LA FORMATION

- Une évaluation formative est menée durant la formation.
- Une évaluation sommative est menée à la fin de la formation.

INTERVENANT

Formateur titulaire du Certificat de Formateur de Sauveteurs Secouristes du Travail, délivré par l'INRS et en cours de validité.

AGREMENT

EGIDE ENTREPRISE est titulaire de l'habilitation à dispenser les formations Sauveteurs Secouristes du Travail délivré par l'INRS et l'Assurance Maladie.

VALIDATION DE LA FORMATION

La formation est validée lorsque l'apprenant a mis en pratique les gestes de secours adéquats en fonction du cas qui lui est proposé.

DUREE FORMATION	RECYCLAGE	NOMBRE STAGIAIRES
1 jour (7 heures de formation, hors pause déjeuner)	Un Maintien et Actualisation des Compétences est conseillé dans les 24 mois suivant la formation.	- Minimum 4 personnes - Maximum 10 personnes

MODALITES ACCUEIL HANDICAP

Egide Entreprise accueille les stagiaires en situation de handicap en partenariat avec l'AGEFIPH des Hauts-de-France.